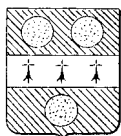


CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAL



AVIS

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal est convoqué à une séance publique qui aura lieu le **mardi 24 février 2015 à 20h00** à la maison communale, rue de l'Hôtel de Ville, 1 à Anthisnes. L'ordre du jour de cette assemblée (séance 02/2015) est reproduit ci-après.

La population pourra faire usage du temps d'interpellation orale informelle un quart d'heure avant le début de la séance publique.

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 janvier 2015.
 2. Groupe d'Action Locale « Pays des Condruses » - Renouvellement dans le cadre de l'appel à projets relatif à la mesure Leader du programme wallon de Développement rural 2014-2020 – Candidature, Plan de Développement Stratégique, budget prévisionnel et participation locale au financement du GAL composé des communes d'Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet et Tinlot – Décision.
 3. Enseignement communal - Création d'un demi-emploi supplémentaire de titulaire de classe maternelle dans l'implantation de Villers-aux-Tours – Décision.
 4. Taxe communale additionnelle à la taxe régionale sur les mâts, pylônes et antennes affectés à la réalisation d'une opération mobile de télécommunications, pour l'exercice 2015 - Adoption du règlement - Décision.-
 5. Fabrique de l'église Saint-Pierre à Hody - Compte pour l'exercice 2014 - Approbation.-
 6. Correspondance, communications et questions.
-